Trente-sixième Année — N° 174 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES MARDI 23 JUIN 1891

JOURNAL DE ROUBAIX

Abonnements : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les autres départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C°, place de la Bourse et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 22 JUIN 1891

A PROPOS D'UN CRIME RÉCENT

Depuis dix ans la criminalité augmente dans des proportions véritablement effrayantes. Ce n'est un secret pour personne. Les statistiques qui, après chaque année judiciaire, sont dressées dans les parquets et centralisées au ministère de la justice, témoignent de la plus éloquente et indiscutable façon de cette invasion croissante du vice et du crime.

Les tribunaux correctionnels ne chôment guère, encore moins les cours d'assises. Les magistrats ont beau se montrer expéditifs, les rôles sont encombrés et les juges d'instruction ne font pas métier de fainéants.

Encore y a-t-il lieu de remarquer dans l'ensemble des statistiques criminelles combien la proportion est plus élevée des délinquants au-dessous de vingt-cinq ans. Il semble que l'âge mûr et la vieillesse soient demeurés stationnaires dans la voie de la démoralisation, les recrues nouvelles, l'appoint de cette formidable augmentation, sont des jeunes gens, presque des enfants. La même observation s'impose pour les statistiques du suicide.

Nous n'avons jamais cessé de signaler ce douloureux phénomène qui stigmatise la fin du dix-neuvième siècle, phénomène qui semble s'être localisé en France, car ni les statistiques de criminalité belges, anglaises, ou allemandes que j'ai sous les yeux n'en portent la marque. Aujourd'hui la presse française tout entière fait à ce propos les réflexions les plus inquiétantes.

Le crime de Courbevoie paraît avoir épouvanté les plus sceptiques. Cette ignoble bande de malandrins imberbes, dépravés jusqu'à la moelle, cyniques comme des échappés de bagne, a fini par triompher de l'indifférence des chroniqueurs. C'est un cri de révolte et de dégout qui sort de toutes les poitrines.

On dirait que subitement les yeux se sont dessillés et que les optimistes de parti pris ont eu tout à coup la vision nette et terrifiante de l'abime où dégringolent les Gugusses et les Polytes de nos faubourgs.

Les exemples sont là, récents, accumulés dans les fastes de la Cour d'assises. Pour infâmes que soient Doré, Berland et Chotin, on est obligé de convenir que ce ne sont pas des exceptions, des accidents. Tout au plus peut-on les considérer comme des spécimens plus complets que leurs devanciers. La dégradation de l'espèce est manifeste; on dirait d'une maladie morale endémique à une génération tout entière.

Et chacun de rechercher avec angoisse quelles peuvent être les causes de cette démoralisation prématurée, de cette floraison précoce des crimes et des vices les plus abjects.

Le *Temps* commence à croire que les progrès de l'instruction n'ont pas pour corrollaires obligés les progrès dans la moralité.

« On a cru longtemps, dit ce journal, et pas sans raison, à la puissance de l'instruction. Il semblait qu'une intelligence ouverte aux connaissances les plus simples fût une conquête décisive sur le vice et le crime. On s'aperçoit aujourd'hui qu'il y a bien quelque illusion dans cet espoir et les idées de Herbert Spencer, traitées naguère de paradoxe, pourraient bien se trouver plus justes qu'on n'a cru. La génération qui nous suit pensera peut-être avec le philosophe anglais que l'accroissement du savoir n'est pas une garantie nécessaire de l'accroissement de la moralité. »

Quant à M. Henry Fouquier qui n'est guère suspect de cléricalisme, il met avec plus de précision encore le doigt sur la plaie.

« Enfin et surtout, les pauvres gens d'autrefois avaient gardé, comme encore dans quelques campagnes, la foi qui assurait leur conscience par des espérances. Aujourd'hui, si on parlait de ces choses à Polyte, il répondrait par quelque bonne plaisanterie — que nous aurons parfois la faiblesse de trouver drôle. Quand le resigné se réveille, le révolté n'est pas loin de paraître. »

Enfin la *République française* elle-même, l'organe officiel de l'enseignement « laïque », trouve que l'on a trop négligé le principe d'autorité.

« Il faut bien le dire, *le principe d'autorité*, aussi bien dans la famille que dans l'Etat ou dans l'atelier, principe dont on avait abusé, a été diminué avec quelque imprudence. »

Ceux qui n'ont pas le courage de formuler ce que leurs consciences perçoivent, se rejettent sur l'atavisme, sur la prédestination physique; mais tous concluent avec énergie au chatiment exemplaire, à la suppression radicale de ces jeunes rejetons gangrénés. Les théories de Lombroso sont commodes, en vérité, mais elles acheminent tout droit à l'irresponsabilité, par conséquent à l'impossibilité de punir.

Il faut donc chercher ailleurs et les causes et le remède. La morale est inséparable de l'idée de Dieu. Quiconque supprime la sanction divine affaiblit la loi naturelle et tue le respect du droit et de l'autorité.

L'invasion de l'enseignement neutre préconisé par l'Etat atteint droit au cœur la moralité de la jeunesse. Quelles que soient les préventions, il faudra bien le reconnaitre, la religion est et demeurera le plus sûr, le seul auxiliaire de la moralité et de la sécurité publiques.

M. ZOLA DÉPUTÉ OU SÉNATEUR

Un groupe d'électeurs appartenant à la jeunesse des écoles a offert à M. Emile Zola la candidature dans la deuxième circonscription du 5e arrondissement de Paris. MM. Clément Just et Baugenot, délégués de ce comité, ont adressé au célèbre romancier une adresse dans laquelle, rappelant l'exemple des Lamartine, des Victor Hugo, des Louis Blanc, ils le priaient de se présenter devant les électeurs.

M. Emile Zola déclina ces offres et adressa au président du comité la lettre suivante :

« Monsieur,

« Je suis extrêmement touché et flatté de votre offre. Mais je suis trop écrasé de besogne : mes travaux littéraires m'empêchent de l'accepter. Le mandat de député est un des plus lourds que je connaisse, lorsqu'on ne veut pas être un député fainéant, et, comme je suis un homme de conscience et de travail, je préfère avant tout achever mon œuvre.

» Veuillez dire à vos amis que je ne leur en suis pas moins très reconnaissants d'avoir bien voulu songer à moi et que je les prie d'agréer, ainsi que vous, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux et les plus dévoués. » EMILE ZOLA. »

Ces jeunes gens ayant insisté, M. Zola les reçut fort gracieusement, mais renouvela son refus.

Un rédacteur de Paris a vu M. Zola au milieu de ses préparatifs de départ pour Médan, et voici, brièvement résumé, ce qu'il lui a dit :

« Souvent, mes amis me demandent ce que je vais entreprendre quand la série de mes romans sera épuisée. Moi-même, je me le demande fréquemment. Tantôt je me dis : Je ferai du théâtre. Tantôt : Je ferai de l'histoire.

» Ce n'est que plus tard, dans une dizaine d'années d'ici, au commencement de la vieillesse, que je me vois dans une assemblée législative. Mais ce n'est pas même un désir chez moi : c'est du vague, de l'insaisissable, du rêve de rêve...

. . . . . .

» Si j'entrais dans une assemblée, je voudrais que ce fût au Sénat et non à la Chambre; au Sénat où les discussions sont plus longues et plus mûries. Ce ne serait pas pour faire de la politique, renverser des ministères, etc. Je me contenterais d'intervenir dans les questions littéraire, les questions ouvrières, les questions d'humanité pure.

» Il y a place, au Sénat, je crois, dans ce sens, pour un littérateur. Ainsi, si je faisais partie de cette assemblée à ce moment, je prononcerais un discours sur la censure et prendrais part à la discussion des lois ouvrières à l'ordre du jour. Mais tout cela, je vous le répète, n'a même pas la consistance d'un désir : c'est du rêve de rêve. »

LE CONGRÈS DES ALLEMANISTES

Paris, 21 juin. — Aujourd'hui a eu lieu, à la salle du Commerce, faubourg du Temple, l'ouverture du dixième congrès national organisé par la Fédération du parti ouvrier révolutionnaire (nuance allemaniste), avec le concours des fédérations des Ardennes, de l'Aisne et de l'Union fédérative du centre.

La salle est naturellement tapissée de drapeaux rouges, et, sur la tribune, monté sur un socle rouge, un buste de la République.

Cent quatre-vingt-neuf groupes corporatifs, entre autres plusieurs syndicats de Rouen, de Sotteville, de Marseille, de Lyon, de Toulouse, de Saône-et-Loire et de Besançon étaient représentés.

A mentionner également la présence de la citoyenne Astier de Valsayre, déléguée du groupe de l'affranchissement des femmes, et du citoyen Allemane, le grand chef de cette fraction révolutionnaire.

Toute la séance a été consacrée à la vérification des pouvoirs et à la réglementation des travaux. Entre temps, il a été lu une dépêche d'adhésion des ouvriers réunis de Lyon et d'une dépêche annonçant la fin de la grève des ferronniers de Thibuy (Ardennes). Cette lecture a été accueillie par les cris de : Vive la sociale ! ».

Une motion qui tendait à accorder la présidence d'honneur à Jean Baptiste Clement, le socialiste condamné à Charleville, a été rejetée comme contraire à l'égalité, et c'est sous la présidence de Bourderon, du syndicat des tonneliers, que se sont continués, pendant cinq mortelles heures, les débats sans aucun intérêt.

Enfin, devant l'impatience générale, il est procédé à la nomination des trente commissaires qui devront se partager les rapports sur les questions suivantes à l'ordre du jour :

Journée de huit heures ; rapports à établir entre le prolétariat agricole et le prolétariat industriel; suppression des armées permanentes et fédération des peuples; lutte de classes et suppression de la propriété individuelle.

Les séances vont se continuer tous les soirs de cette semaine, mais, à en juger par la marche de la discussion d'aujourd'hui, l'entente n'est pas encore faite entre messieurs les révolutionnaires.

Le commerce des textiles de l'Angleterre

EN MAI 1891

Une augmentation de 3 0/0 pour les importations et une diminution de 14.4 0/0 pour les exportations, tels sont les résultats du commerce extérieur de la Grande-Bretagne pendant le mois de mai 1891, comparativement à ceux du même mois de 1890. En mettant en parallèle les chiffres des cinq premiers mois, on obtient une plus-value de 0,80 0/0 en faveur des importations et une moins-value de 3 0/0 pour les exportations de 1891, par rapport à celles de 1890.

Le fait le plus important du commerce d'importation du mois de mai dernier est l'augmentation considérable accusée par les matières textiles brutes, notamment pour les laines et le coton. Le coton donne une différence en plus de 288,517 cwts due en majeure partie aux envois faits par les Etats-Unis ; le coton de l'Inde est en perte. Les cinq premiers mois présentent le même caractère : l'Angleterre a reçu 1,562,000 cwts de coton brut de plus des Etats-Unis en 1891, que pendant la période correspondante de 1890, tandis que l'Inde en a envoyé 667,898 cwts de moins.

L'excédant total des importations de 1891 sur celles de 1890 est de 1,150.000 cwts, mais il y a lieu de se rappeler que les stocks actuels de coton sont de 1,199.700 balles, contre 946,690 balles seulement à la même époque de 1890. Les importations de laines ont été très importantes en mai 1891 : 103 3/4 millions de livres contre 49 millions en mai 1890, soit une augmentation de 111 0/0, en ce qui concerne le poids ; la valeur donne une différence en plus de 90 0/0. Pour les cinq premiers mois, il y aura augmentation de 23 millions de livres, soit 15 0/0, en faveur de 1891 sur ceux de 1890. L'augmentation provient presque exclusivement des laines australiennes et, dans une moindre proportion, des laines de l'Afrique du Sud.

A l'exception des matières brutes, toutes les catégories de marchandises exportées en mai 1891 se soldent par des diminutions. Les fils et tissus de coton sont en baisse : le Japon, la Chine, la Turquie et les Pays-Bas ont diminué leurs commandes de fils de coton et l'Inde, la Chine, la Turquie et le Brésil ont reçu de moins fortes quantités de tissus de coton. Les fils et les tissus de lin exportés aux Etats-Unis ont subi une nouvelle réduction ; il en est de même des tissus de laine et d'estame.

LE COMTE DE MUN A LILLE

Dimanche, à dix heures, une messe solennelle a été célébrée à l'église Saint-Maurice. M. de Mun était présent. Environ douze cents jeunes gens appartenant aux différents cercles catholiques de la ville assistaient à la cérémonie, pendant laquelle se sont fait entendre les chœurs du pensionnat Saint-Pierre, ainsi que l'harmonie Notre-Dame.

Le panégyrique de Saint-Louis de Gonzague a été prononcé par Mgr Baunard.

Le banquet a eu lieu à une heure et demie dans la vaste salle de l'association artistique, rue Négrier. Cinq immenses tables, indépendamment de la table d'honneur installée sur l'estrade. Quatre à cinq cents personnes sont présentes, et l'on a dû opposer un refus à plus de cent demandes tardives. Le groupe de Roubaix-Tourcoing comprend environ 120 jeunes gens et occupe une table entière.

Voici la composition de la table d'honneur : M. de Mun, M. Carlier, vicaire général du diocèse de Cambrai, Mgr Baunard, M. Charles Varley, M. le chanoine Hollebecque, M. de la Guillonnière, le R. P. le Génissel, M. de Montalembert, député, M. le vice-recteur des Facultés catholique, M. le chanoine Schurer, M. Champeaux, M. Maurice Scalbert, M. Joseph Gervais, M. Boissonnet, conseiller d'arrondissement, le R. P. Denoyelle, M. de Margerie, M. Dehaut, M. de Vareilles, M. Degroote, conseiller général, M. Gand, M. Julien Thiriez, M. le colonel Arnould, M. le chanoine Lasne et M. Féron-Vran.

Une triple salve d'applaudissements et de longues acclamations accueillent M. de Mun à son entrée. L'éminent député paraît très touché de cette manifestation. A l'heure des toasts, M. le vicaire-général Carlier se lève le premier : il rappelle la célébration des centenaires religieux de notre époque, celui de St-Bernard et celui de St-Jean de la Croix qui se fera à la fin de l'année : ils mettent davantage encore en évidence le nôtre, celui de Saint Louis de Gonzague, qui réunit la jeunesse catholique et chrétienne des diocèses de Cambrai et d'Arras. Le nom de M. le comte de Mun, prononcé par l'orateur, soulève une double tempête d'acclamations. C'est un spectacle inoubliable, tant l'enthousiasme est grand. Le nom de Mgr Baunard est aussi acclamé.

Après avoir salué, dans l'assemblée de ce jour, l'aurore de l'« Union catholique », M. le vicaire général termine sa remarquable allocution en proposant la santé de Léon XIII. Un chaleureux vivat est chanté par toute l'assistance.

M. Joseph Gervais prend la parole à son tour et porte la santé de l'illustre champion de la cause catholique, de M. le comte de Mun. Dans la lutte actuelle, dit-il, nous, jeunes gens, nous revendiquons l'avant-garde comme poste de combat. Le nom de de Mun résonne comme un appel de clairon qui raffermit les faibles et rassure les timides, et il n'est pas un seul cœur de jeune homme en France qui ne tressaille en l'entendant.

Rappelant la veillée des armes, au moyen-âge, l'orateur ajoute que les jeunes gens catholiques des diocèses de Cambrai et d'Arras ont fait aussi, le matin, leur veillée en l'église St-Maurice, au bruit de leurs fanfares et à l'ombre de leurs bannières : — « Sacrez-nous chevaliers, M. le comte ! »

Puisse ce centenaire, dit encore M. Gervais, être le point de départ de l'union de la jeunesse catholique, devenue une nouvelle légion thébaïne pour Dieu et le pays. L'orateur, en terminant, rappelle le souvenir de cette mémorable séance de la Chambre des Députés, où M. de Mun évoqua, aux applaudissements de tous, l'héroïque souvenir des cuirassiers de Reischoffen. « Vous nous avez montré, dit-il, comment on conduit ses troupes à la gloire : nous ne voulons pas de la gloire ; nous voulons la victoire et nous l'aurons, avec l'aide de Dieu et sous la conduite de chefs tels que vous ! »

Tout le monde est debout. Une immense acclamation retentit — et M. de Mun, ému au delà de toute expression, va donner l'accolade à M. Gervais. Enfin, il prend la parole.

* * *

On m'a demandé, s'écrie-t-il, de vous armer chevaliers : il fallait donc donner l'accolade au postulant; c'est ce que je viens de faire, et c'est encore la meilleure manière de vous remercier de l'accueil que vous me faites.

Je vous remercie aussi du grand exemple que vous avez offert, cematin, à tous les catholiques du pays et de l'encouragement que vous avez apporté à ceux qui combattent pour la cause de l'Eglise et de la France! Il n'est pas de manifestation qui vaille celle-là : et en l'honneur de qui la faisiez-vous? La vie de St-Louis se résume en trois mots : il fut écolier, étudiant et mourut à 23 ans. Et, 300 ans après, de partout la jeunesse catholique se lève pour acclamer celui qui est mort à son poste de combat et de travail.

Les plus grandes gloires humaines ont passé, et l'histoire en garde à peine le souvenir; et vous vous êtes assemblés d'un bout à l'autre du pays pour célébrer un jeune homme de 23 ans, mort dans l'obscurité d'un cloître, après une vie entièrement consacrée à l'étude. Par là, vous avez rendu hommage à la grandeur, à la force, à la puissance de l'Eglise catholique, qui assure à ses élus l'immortalité dans ce monde comme dans l'autre.

Ce que vous avez fait ce matin est une manifestation pieuse et un acte de foi : vous avez témoigné devant la France entière que vous croyez à l'Eglise catholique et que vous en êtes les serviteurs fidèles et dévoués. C'est de ce grand acte de foi que je vous remercie; il vient à son heure, dans un temps où il est indispensable qu'il arrive de la jeunesse une affirmation solennelle, enlevant les attardés, les timides, les accablés.

* * *

Nous sommes au commencement de temps nouveaux dont les symptômes se révèlent autour de nous. Une agitation trouble et secoue les vieilles sociétés, et l'on se demande ce que sera la société nouvelle, quels seront les hommes qui la conduiront. Or, vous êtes la génération de l'avenir : que gardez-vous, pour demain, à la France qui attend et au monde qui espère en vous? Je parle à tous, aux plus jeunes comme aux plus âgés : qu'que vous soyez, vous êtes pour tout le monde du sujet d'angoisse, d'attente et d'incertitude. Moi qui crois savoir ce que vous avez au fond de vos cœurs, je vous remercie d'avoir aujourd'hui donné publiquement une réponse à ce qu'on espérait de vous — et votre vie ne démentira pas votre acte de foi.

Plus nous avançons et plus il éclate à tous les yeux que, désormais, les classes populaires sont appelées à jouer un role de plus en plus considérable, et qui peut devenir prépondérant. Il ne faut pas fermer les yeux à la lumière, mais la regarder en face, et dire au peuple que nous sommes prêts à mettre notre main dans la sienne. C'est votre mission, messieurs, et vôtre destinée!

Ou vous descendrez résolument dans cette arène et vous prendrez la tête du mouvement populaire, ou vous manquerez à votre devoir et au destin pour lequel Dieu vous a fait naître en ce temps.

Il y a une grande analogie entre la fin de ce siècle et celui du siècle dernier : alors comme aujourd'hui de nombreux citoyens formulaient des revendications légitimes; alors comme aujourd'hui, il y avait partout le sentiment d'une profonde injustice sociale — et le crime de la Révolution a été, après avoir tout promis au peuple, de dédaigner et de rejeter du pied ceux qui l'avaient fait triompher.

Michelet, dans une page bien connue, nous montre le peuple comme Job, étendu sur son lit de souffrance, se tournant vers le Roi et lui demandant pitié : aujourd'hui le peuple se tourne vers nous et nous dit « voyez nos souffrances : voulez-vous nous aider à y porter remède? » Messieurs, ne détournons pas les yeux et les oreilles comme on l'a fait il y a cent ans. Tournez-vous vers ce peuple, et dites-lui que votre vie est désormais consacrée à apaiser, à guérir ses souffrances. Dites le lui bien, et surtout, prouvez-le lui, car on s'est accoutumé depuis un siècle à le lui dire seulement. Le peuple a été trompé, et il s'est déshabitué d'avoir confiance.

Il n'y a qu'une seule manière de montrer qu'on aime, c'est de se donner à ceux qu'on aime : le don de soi, corps, âme, temps, labeur, intelligence, force, voilà la démonstration de l'amour! Donnez-vous entièrement, au prix de tous les sacrifices, sans craindre l'impopularité ou le blâme; alors viendra un jour ou l'on vous croira, parce que vous aurez su donner ce qui coûte vraiment, parce que vous aurez su vous sacrifier vous même.

* * *

Vous entrerez dans l'industrie, jeunes gens qui m'écoutez, et vous deviendrez le point de mire de l'attention ouvrière : Ayez donc devant les yeux votre devoir envers le peuple : qu'il passe avant tous vos intérêts, avant toutes vos préoccupations; et qu'il ait pour formule la christianisation de vos usines.

N'abusez pas du travail de ceux que vous employez; n'abusez pas du travail de la femme, et respectez toujours en elle la gardienne du foyer; n'abusez pas du travail de l'enfant en qui réside la destinée du pays. Que tout cela domine vos intérêts, règle votre conduite, et que les travailleurs sentent qu'il y a en vous l'idée de justice que vous devez au peuple!

* * *

Votre œuvre serait illusoire si vous vous contentiez de la fonder sur vous-mêmes ; pour réussir, il faut qu'elle s'appuie sur l'Eglise catholique — le grand chemin qui doit ramener à Dieu les classes ouvrières. Or, depuis 100 ans, on peut dire que l'Eglise est exilée dans notre pays ; eh bien, il faut qu'elle occupe en France la place qu'elle doit avoir, il faut la délivrer et briser ses chaines ; car, si elle ne jouit pas de sa liberté, c'est en vain que nous essaierons de convertir les classes populaire et de les ramener à Dieu.

En terminant, M. le comte de Mun affirme son espérance de voir l'Union catholique sortir de cette réunion. Qu'elle soit le commencement de l'affranchissement de notre pays. Pour cela, il ne vous suffit pas d'être catholique ; il faut vous associer entre vous, car l'association vous donnerait une force à laquelle vous avez droit.

Notre grande faiblesse, comme je l'ai dit hier aux ouvriers, c'est que nous ne savons pas nous servir de l'association et c'est là aussi la grande supériorité de nos adversaires : il est certain qu'ils nous donnent cet exemple d'associations compactes, fortement unies, et — en dépit des rivalités personnelles — marchant droit au but, qui est de déchristianiser la France.

Vous ne devez pas laisser faire cela : vous êtes, dans ce pays de France, un nombre très considérable d'hommes actifs, énergiques, intelligents, croyants, à qui appartient aussi une place; si vous ne savez pas la prendre, c'est que vous ne savez pas vous unir pour marcher vous aussi à votre but, à la conquête de la France pour la rendre à Dieu!

De toutes parts, d'ailleurs, la jeune « Union de la France chrétienne » reçoit des encouragements. A nous donc d'agir. Vous avez demandé la place d'avant-garde : prenez-là, et marchez!

* * *

J'emporterai de Lille l'ardente confiance que nous nous dirigeons sûrement vers ce but.

M. Gervais a fait tout à l'heure appel à mes souvenirs de soldat ; c'est par une image militaire que vous me permettrez de finir.

C'était en 1878, pendant la guerre russo-turque. Un corps russe, en petit nombre, s'était défendu à outrance, attendant toujours des secours qui n'arrivaient pas. Le temps pressait, les vivres manquaient; enfin, nécessité faisant loi, on s'était décidé à engager des négociations. Une convention pour la conclusion d'un armistice allait être signée, quand un jeune clairon, voyant ce qui se passait, se mit à sonner la marche du Czar. Cette sonnerie retentit dans tous les cœurs; le combat recommença et, le lendemain, l'armée de secours arrivait.

Messieurs, faites comme le clairon russe. Levez-vous et entonnez l'hymne à Dieu et à la France! Nos cœurs, frémissants d'impatience, le répéteront ; nous verrons aussi arriver cette armée de secours que nous attendons et qui nous donnera la victoire.

* * *

Cette chaleureuse péroraison, dont notre froide analyse ne peut d'ailleurs donner qu'une idée bien incomplète, provoque une explosion d'enthousiasme. Une ovation sans fin est faite à l'éloquent député qui a bien de la peine à maîtriser son émotion. A sept heures, au moment de reprendre le train de Paris, M. le comte de Mun est encore l'objet, dans la gare, d'une ovation aussi enthousiaste que prolongée.

M. B.

NOUVELLES DU JOUR

L'affaire de la mélinite

Paris, 21 juin. — L'*Intransigeant* annonce que M. Laur, au cours de l'interpellation Lasserre, doit déposer une demande d'accusation contre le ministère; de plus, M. Delahaye doit intervenir dans le débat et donner lecture, paraît-il, de documents importants.

Le *Gaulois* donne ce détail curieux et encore inédit, qui montre bien la confiance qu'inspirait, à première vue, Turpin :

« M. de Freycinet, non plus que le général Boulanger, alors qu'il était au ministère, n'ont jamais voulu le recevoir hors de la présence d'un tiers. »

Paris, 21 juin. — L'*Egalité* commence demain la série de ses prétendues révélations sur l'affaire de la mélinite. Ce premier article conclut que le général Ladvocat n'aurait entretenu des rapports affectueux avec Turpin que pour le dépouiller du bénéfice de son invention au profit des ingénieurs de l'Ecole polytechnique, et que, toujours dans ce but, il lui aurait servi de parrain lors de sa nomination comme chevalier de la Légion d'honneur.

La grève des tramways à Bordeaux

Bordeaux, 21 juin. — A minuit et demi, les délégués des tramways entrent en séance. Il y a environ 500 personnes ; l'assemblée est houleuse ; le conducteur Fraysse, nommé président, exhorte ses camarades à discuter avec sagesse leurs droits. « Du calme, dit-il, et tâchons d'arriver à un arrangement si nous pouvons. »

Le secrétaire donne ensuite lecture des revendications que l'on connaît déjà ; la Compagnie refuse d'accepter la journée de travail strictement limitée à douze heures.

La grève est votée pour aujourd'hui trois heures par 480 voix sur 518 votants.

Bordeaux, 21 juin. — Vers neuf heures, les grévistes se sont portés en nombre en face de l'entrée du pont de la Bastide. Ils ont dételé quatre tramways, puis les ont renversés.

La police, prévenue, est arrivée aussitôt avec des gardes municipaux à cheval pour faire circuler les grévistes.

Ceux-ci ont résisté et lancé des pierres aux conducteurs et aux cochers et ont envahi les voitures d'où ils ont été chassés par le gardiens de la paix.

Dans la bagarre, un garde municipal dont le cheval avait été entravé par une corde placée par les grévistes a été désarçonné ; il ne s'est fait que quelques contusions. Une dizaine d'arrestations ont été opérées.

A la suite de l'ordre donné par la Compagnie de

BOURSE DE PARIS

du lundi 22 juin

(par voie télégraphique et par fil spécial)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'État			
93 25	3 0/0 1891	.. ..	.. ..	.. ..
95 05	3 0/0	.. ..	.. ..	.. ..
105 25	3 1/2 0/0 1883	.. ..	.. ..	.. ..
99 85	Italien 5 0/0	.. ..	.. ..	.. ..
95 62	Turc 4 0/0	.. ..	.. ..	.. ..
483 75	Egypte 6 0/0	.. ..	.. ..	.. ..
72 60	Extérieure 4 0/0	.. /..	.. ..	.. /.
22 60	Hongrois 4 0/0	.. -/.	.. ..	.. /.
45 12 1/2	Portugais 3 0/0	.. /..	.. ..	.. /.
95 3/16	Consolidés anglais	.. /.	.. ..	.. /.
98 2/8	Russe 1880	.. -/.	.. ..	.. -/.
.. ..	Russe 1889	.. -/.	.. ..	.. -/.
.. ..	Russe 1890	.. -/.	.. ..	.. /
	Sociétés de crédit			
1490 ..	Banque de France	.. ..	.. ..	.. ..
472 50	Banque d'Escompte	.. ..	.. ..	.. ..
893 75	Banque de Paris	.. ..	.. ..	.. ..
1271 25	Crédit Foncier	.. ..	.. ..	.. ..
372 50	Crédit Mobilier	.. ..	.. ..	.. ..
809 ..	Crédit Lyonnais	.. ..	.. ..	.. ..
587 50	Banque Ottomane	.. ..	.. ..	.. ..
	Chemins de fer			
1837 50	Nord	.. ..	.. ..	.. ..
1487 50	Paris-Lyon-Méditer.	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Orléans	.. ..	.. ..	.. ..
830 ..	Autrichiens	.. ..	.. ..	.. ..
28 25	Lombards	.. ..	.. ..	.. ..
368 ..	Nord Espagne	.. ..	.. ..	.. ..
812 50	Saragosse	.. ..	.. ..	.. ..
	Valeurs diverses			
1102 71	Gaz Parisien	.. ..	.. ..	.. ..
53 59	Métaux	.. ..	.. ..	.. ..
83 75	Panama	.. ..	.. ..	.. ..
2785 ..	Suez	.. ..	.. ..	.. ..
	Mines			
586 87	Rio-Tinto	.. ..	.. ..	.. ..
110 ..	Tharsis	.. ..	.. ..	.. ..
365 ..	de Beers	.. ..	.. ..	.. ..

(Au moment de mettre sous presse, la clôture de la Bourse ne nous est pas encore parvenue.

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 22 juin 1891

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
95 .. -/..	3 0/0	95 10 -/.
98 97 1/2	3 0/0 1891	98 10 -/.
100 85 -/..	3 0/0 amortissable	95
105 35 -/..	3 1/2 0/0 1883	105 35 -/.

BOURSE DE LILLE

du lundi 22 juin

PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

VALEURS	Compt.	Cours précéd.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	111 25	110 ..
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	.. ..	105 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	.. ..	516 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	.. ..	517 50
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	.. ..	412 50
Lille 1887	.. ..	358 50
Lille 1889 (libérée)	.. ..	450 ..
Lille 1890 (non libérée)	.. ..	481 ..
Armentières 1886	.. ..	500 ..
Armentières 1879	.. ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	.. ..	46 50
Tourcoing 1878	.. ..	495 ..
Amiens, remboursable à 100 fr.	.. ..	113 50
Département du Nord	.. ..	106 25
Banq. du Nord et du P.-de-C, Verley, Decroix, Cie	.. ..	1250 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie (act. anc.)	.. ..	75 ..
» » (act. nouv.), 250 fr. p.	.. ..	255 ..
Caisse Platez et Cie	.. ..	350 ..
Cie des Industries Textiles (Allart et Cie)	.. ..	500 ..
Crédit du Nord, action 500 fr., 125 payés	.. ..	440 ..
Compt. commr Devilder et Cie, act. 1 000 fr.	.. ..	1200 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	.. ..	512 50
Le Nord, assur., act. 1 000 fr., 250 payés	.. ..	2375 ..
Union Génér. du Nord, act. 500 fr., 125 p.	.. ..	435 ..
Union Linière du Nord, act. 500 fr., tout p.	.. ..	137 75
Banque rég. du Nord, à Roubaix, act. 500 fr.	.. ..	500 ..
Comptoir d'Escompte du Nord, à Roubaix	.. ..	.. ..
Soc. St-Sauv.-Arras (anc. us. Grassin) 500 fr.	.. ..	150 ..
Tramways du Départem. du Nord (ex-e., 7)	.. ..	40 ..
Caisse comm. de Béthune, A. Turbiez et Cie	.. ..	.. ..
Delgutte et Cie	.. ..	535 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1.000 fr. t. p.	.. ..	.. ..
Biache-Saint-Vaast	.. ..	3600 ..
Denain et Anzin	250 ..	228 ..
Obligations Nord	.. ..	.. ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr	.. ..	.. ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 500)	.. ..	127 75
Gaz Wazemmes (1 a 2.000) remb. à 500 fr.	.. ..	.. ..
Chemins de fer économiques du Nord	.. ..	500 ..

CHARBONNAGES

	Actions	Cours précédents
Aniche (Nord) le 12e	..	17425 ..
Anzin 100e de denier	5030	5610 ..
Béthune 1891	..	565 ..
Béthune 1877	..	446 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	14310	14370 ..
Bully-Grenay le 6e	3360	3365 ..
Carvin	1875	1785 ..
Courrières (10e)	4750	4760 ..
Campagnac	..	450 ..
Crespin	..	300 ..
Douchy	..	4700 ..
Douai (libérée) 500 fr.	..	501 ..
Dourges	9225	10000 ..
Escarpelle (Nord)	..	8410 ..
Epinac	..	400 ..
Ferfay (Société anonyme)	..	810 ..
Lens	..	26175 ..
Liévin	..	10200 ..
Ostricourt	580	620 ..
Meurchin	..	3850 ..
Marles 70 0/0 par d'ingénieur	..	25000 ..
Drocourt	..	3015 ..
Sincey-le-Rouvray	..	15 ..
Thivencelles, Fresnes-Midi	..	200 ..
Vicoigne et Nœux	..	21020 ..

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le général Ladvocat

Toulouse, 22 juin. — Le général Ladvocat, dont il a été beaucoup parlé à propos de l'affaire Turpin et Triponé, était depuis trois jours à Toulouse pour l'inspection de la 17e brigade d'artillerie.

Il télégraphia, hier matin, au ministre de la guerre pour demander à être entendu en audience particulière. La réponse affirmative a dû lui être adressée; il est parti, en effet, aujourd'hui pour Paris par le train partant de Toulouse à une heure de l'après-midi.

Le général Ladvocat s'est refusé à l'interview que je lui demandais, assurant qu'il avait l'instruction de ne faire aucune communication, soit écrite ou verbale, sur l'affaire dont il est question.

Cependant, je puis vous dire que le général, s'adressant à ses amis, dans une réunion intime, a déclaré qu'il n'avait aucun souci sur l'issue de l'interpellation de demain. Quant à lui, il avait la conviction d'avoir accompli tout son devoir, mais que si sa conduite soulevait en haut lieu la moindre critique, il n'hésiterait pas à offrir sa démission.

Le général, en partant, a manifesté l'espoir d'être très prochainement de retour à Toulouse, pour continuer l'inspection.

Madame de Bonnemain

Bruxelles, 22 juin. — Mme de Bonnemain, la compagne du général Boulanger, qui habite avec lui l'hôtel que le condamné de la Haute-Cour a loué rue Montoyer, est à toute extrémité.

La phtisie qui la mine fait des progrès tels que l'on s'attend à chaque instant à un dénouement fatal.

Le général Boulanger ne quitte plus le chevet de la malade.

Une grave affaire en Westphalie

Dortmund, 22 juin. — Le parquet instruit en ce moment une grave affaire.

Un individu avait acheté clandestinement, à un paysan des environs de notre ville, une vache atteinte d'une affection charbonneuse que le vétérinaire avait condamnée à être abattue.

L'acheteur de cet animal malade le revendit à un boucher qui en détailla la viande à un prix dérisoire. Le lendemain, plusieurs personnes, une trentaine environ, étaient gravement malades ; quelques-unes sont déjà mortes ; on désespère de sauver les autres.

Le parquet a arrêté le boucher et le vendeur ; il recherche l'intermédiaire. Ces trois individus seront sûr